

# Webdo Info

4 septembre 2003



Pour plus de détails : [www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)

## La CSN compte 750 nouveaux membres

Depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, pas moins de 750 nouveaux membres dûment accrédités ont joint les rangs de la CSN. Ils sont répartis dans 18 syndicats provenant de toutes les régions du Québec. En voici la liste :

### Bas-Saint-Laurent

Section Les entreprises agricoles et forestières de Percé : 75

Section Transport Rousseau : 15

SEE municipaux du Bic : 14

### Cœur du Québec

Syndicat de filature Wickham : 5

Section Carrières Crête : 25

SE de la ville de Nicolet : 5

### Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

STT de la Caisse pop. de Gaspé : 4

### Montérégie

CPE La Campinoise : 25

CPE Mouillepiéd : 47

### Montréal métropolitain

STT du Quality Hôtel, Anjou : 14

CPE Logis-Ciel, Laval : 23

STT du CHSLD du Plateau Mont-Royal : 194

MétéoMédia : 131

### Nord-Est

SEE de la traverse Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine : 61

### Québec-Chaudière-Appalaches

ST Intégration à l'emploi : 7

### Saguenay-Lac-Saint-Jean

CPE Les petits cailloux, Saint-David : 14

CPE Aux petits trésors : 11

### Provinciaux

STT de Demix Béton, Longueuil et

LaSalle : 80

## Saint-Gabriel de Brandon Employés municipaux en grève

Après 20 mois de négociation, le Syndicat des employés municipaux de Saint-Gabriel de Brandon (CSN), dans Lanaudière, a décidé jeudi matin de déclencher la grève dans le but d'amener l'employeur à changer d'at-

titude et à négocier ce qu'il reste à régler. Selon le syndicat, les 13 employé-es se heurtent à un manque de respect généralisé de la part l'administration municipale. Les services essentiels continueront à être assurés.

## UCCO-SACC-CSN

### Requête en injonction

Le Syndicat des agents correctionnels du Canada (UCCO-SACC-CSN) a déposé mercredi auprès de la Cour fédérale une requête en injonction permanente contre le Procureur général du Canada, le Service correctionnel et le Conseil du Trésor. Cette

demande d'injonction vise « les agissements illégaux, la négociation de mauvaise foi et l'abus de droit fait par ces derniers ».



### Vers un projet pénitentiaire

Par ailleurs, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a procédé le 30 août au lancement d'une brochure de 50 pages intitulée *Vers un projet pénitentiaire*. En publiant cette étude, le syndicat désire amor-



Sylvain Martel, président national de UCCO-SACC-CSN.

cer un débat auprès de ses membres et au sein du Service correctionnel canadien, portant sur la valorisation du rôle des agentes et des agents correctionnels.

Le document, qui dresse l'histoire et trace « L'évolution du système carcéral canadien et la transformation du rôle des agents correctionnels (1950-2002) », est le résumé d'une recherche effectuée pour le Service des relations du travail de la CSN par Richard Lanthier.



## Labatt

### Appui ferme de la FC et de la CSN au syndicat

L'assemblée générale du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Brasserie Labatt (CSN) a rejeté, mardi, les dernières offres patronales dans une proportion de 59 %. La question de la sous-traitance et de l'équité entre tous les salarié-es demeurent d'importants



Le mot « solidarité » prend tout son sens pour ces travailleurs.

problèmes à régler. « La Fédération du commerce et la CSN vont donner leur appui pour intensifier la pression sur la direction de la brasserie », a affirmé Jean Lortie, président de la Fédération du commerce-CSN. Les 950 membres du syndicat de Labatt sont en grève depuis le 16 juin.

## Pour une loi anti-briseurs de grève au fédéral

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a réitéré mercredi à Baie-Comeau son appui au projet de loi C-328 présentement à l'étude à la Chambre des communes. Contrairement au Code du travail du Québec, celui du Canada ne contient pas de protection adéquate.

Elle constate en effet que les conflits impliquant des travailleurs régis par le Code canadien du travail ont tendance à durer beaucoup plus longtemps.

« Nous avons une chance historique de faire changer cet état de fait avec le vote que aura lieu durant la première semaine d'octobre », dit-elle.

Claudette Carbonneau invite donc les membres de la CSN à signer massivement la pétition qu'on retrouve sur le site web de la centrale. Ce simple geste pourrait aider à

améliorer le sort de nombreuses personnes.

## Côte-Nord

### Grève dans quatre Loblaw et Provigo

Quelque 225 travailleuses et travailleurs des supermarchés Provigo-Loblaw de Baie-Comeau, Forestville, Port-Cartier et Sept-Îles sont en grève générale illimitée depuis le 4 septembre. Les négociations se sont poursuivies jusqu'à 5 h 30 jeudi matin et la grève a été déclenchée à 9 heures. Les principaux points en litige sont les horaires de travail, le travail des fournisseurs en magasin et les salaires. L'employeur propose un gel salarial pour 40 à 60 % des salarié-es, selon le magasin concerné.

## Saint-Vianney

### Règlement chez Multibois

Les 22 syndiqués CSN ont entériné dans une proportion de 88 %, lundi, l'entente de principe intervenue la semaine précédente avec leur employeur, Multibois.

D'une durée de trois ans, cette première convention collective de travail prévoit entre autres des augmentations salariales moyennes de 12,12 % la première année et de 4 % au total pour les deux autres années du contrat. Le tout est assorti d'un bonus de signature de 1200 \$ pour les salariés permanents, de 500 \$ pour les remplaçants et d'une rétroactivité salariale au 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Les syndiqués ont également obtenu des améliorations au chapitre des congés, en santé et sécurité au travail, ainsi que la mise sur pied d'un comité de relations industrielles avec droit de regard concernant la formation.

La signature de cette convention met fin à neuf semaines de grève. Le travail doit reprendre le 8 septembre.